Compétitivité de l'industrie européenne: mise en oeuvre d'un programme d'actions communautaires

1995/0081(CNS) - 25/06/1996 - Acte final

OBJECTIF : arrêter un programme d'actions dans le but de renforcer la compétitivité de l'industrie européenne qui constituera la base pour la croissance économique et la création d'emploi et contribuera à la cohésion economique et sociale. MESURE DE LA COMMUNAUTE : Décision du Conseil 96/413/CE relative à la mise en oeuvre d'un programme d'actions communautaires en faveur de la compétitivité de l'industrie européenne. CONTENU : les principales orientations du programme d'action sont les suivantes : 1). Promotion de l'investissement immatériel (formation professionnelle; recherche; promotion de la qualité; nouvelles formes d'organisation du travail; dialogue social etc..); 2). Développer la coopération industrielle au plan horizontal et aussi en tenant compte de la situation : - des Pays de l'Est et des pays de la CEI; - des pays d'Amérique Latine et du bassin méditerranéen; - des pays d'Asie; - des Etats ACP. 3). Garantir une concurrence équitable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté; 4). Moderniser le rôle industriel des autorités publiques (poursuite des processus de déréglementation; redéfinition des objectifs du service public; développement du partenariat grandes entreprises/PME; simplification législative et administrative etc..) 5). Faciliter l'émergence de la société cognitive (promotion de la formation continue); 6). Approfondissement des relations entre l'UE et les USA, par le soutien au dialogue transatlantique entre entreprises; 7). Etablissement d'une base de données sur les obstacles rencontrés par les entreprises européennes dans les pays tiers, marché par marché; 8). Examen de la question de la délocalisation des activités industrielles et des services et rapport aux directeurs généraux de l'industrie; 9). Amélioration du fonctionnement du marché intérieur, en particulier en vue de l'accélération du processus de standardisation; 10). Valorisation de la complémentarité entre les activités industrielles et les services qui leur sont liés. 11). Rapport annuel sur le développement de la compétitivité de l'industrie européenne.